



Bien, mais doit mieux faire !

La Direction a présenté les résultats de l'intéressement pour l'année 2019. En légère augmentation par rapport à l'année précédente, le montant moyen ne reflète pourtant pas les bons résultats affichés par le Président Levy.

Résultats des critères

L'intéressement 2019 (versé en 2020) porte sur les valeurs 2019 suivantes:

- Le cash-flow généré par les opérations
 - Critère atteint à 100%
- La production d'électricité
 - Critère atteint à 57,4%
- Le taux de satisfaction clientèle
 - Critère atteint à 100%
- Le nombre de formations santé-sécurité réalisées par les salariés sous format e-learning
 - Critère atteint à 100%
- La baisse des impressions réalisées sur toutes les imprimantes
 - Critère atteint à 100%
- L'augmentation du nombre d'heures de réunion via Lync.
 - Critère atteint à 92,7%

Abondement

L'abondement est indexé sur les résultats financiers.

Cet abondement sera donc de 60% cet année.

Vous recevrez d'ici le 18 mars une information sur le montant de votre intéressement et sur les possibilités de placement.

La campagne de placement se déroulera du 20 mars au 9 avril.

Les résultats financiers affichés par la direction sont excellents, ce n'est pas FO qui le dit, mais le président Levy.

Pourtant cette année, coté SNB et Mesures salariales individuelles, nous ne pouvons pas dire que c'est ce que nous constatons...

FO demande donc :

- un niveau de NR identique à l'année dernière,
- l'attribution d'une prime pour les petits salaires et les alternants
- un complément exceptionnel d'intéressement qui sera versé en 2020 pour tous les salariés

L'entreprise doit, si elle veut relever les défis de demain, reconnaître financièrement l'engagement des salariés.

**L'intéressement moyen
sera de 1993 euro.**

